

<http://www.solidaires-meteo.org/Avant-l-ICP.html>



# Avant l'ICP...

- Expressions -

Publication date: vendredi 17 janvier 2020

---

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

---



**Mardi 21 janvier 2020, Météo-France vivra la 1ère itération de l'ICP (Instance de Concertation Préfiguratrice).**

Voici quelques rappels :

- ▶ l'ICP est la partie « mobilité » de la mise en oeuvre d'AP2022 à Météo-France.
- ▶ Solidaires-Météo a dénoncé et dénonce toujours AP2022
- ▶ Solidaires-Météo s'est positionné et se positionne toujours contre le concept de l'ICP
- ▶ Solidaires-Météo dénonce l'opacité, l'absence de critères objectifs (points), le volume de dossiers à traiter simultanément.
- ▶ Solidaires-Météo conteste le principe d'une instance inter-corps, comme le déroulé imposé par la DG

Toutefois, Solidaires-Météo siègera et défendra les agents dans le respect de ses valeurs. ([cliquez ici pour connaître les valeurs que nous défendrons](#))

Solidaires-Météo publiera un compte-rendu accompagné d'un tableau des « droits à option » (positionnement prioritaire sur des postes ouverts d'ici à 2022) retenus par la direction au cours de cette première séance.

Nous rappelons qu'il s'agit « d'un droit à option » et non pas d'une affectation.

Ce tableau est réputé provisoire.

Les agents devront confirmer leur intérêt pour le poste auprès de la DG qui publiera un tableau consolidé à l'issue du cycle complet de la première itération à savoir le 27 janvier 2020.

Solidaires-Météo encourage les agents ayant des questions à contacter DSR/D ou DRH/D ou SG/RH/MCC.